



LETTRE D'INFORMATION
DU SYNDICAT MIXTE
LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE
#2 / JANVIER 2017

connexions

Le Lot-et-Garonne prêt pour le grand saut technologique !

Après avoir donné tout le temps nécessaire à la concertation, au plus près des territoires, pour expliquer les enjeux et mieux appréhender les attentes des élus et de leurs administrés, **les premiers chantiers du déploiement du Très Haut Débit démarreront avant la fin du premier semestre 2017.**

La mise en route de ces travaux sans précédent (13 millions d'euros par an pendant 10 ans) marque le point de départ effectif d'un programme appelé à mailler en fibre optique l'ensemble du département sur les dix années à venir. **L'opération constitue un chantier majeur d'aménagement, à l'instar de l'électrification réalisée dans nos campagnes au siècle dernier.**

Comme vous le savez, l'engagement exceptionnel de toutes les collectivités et des organismes concernés, regroupés au sein du Syndicat « Lot-et-Garonne numérique », aura été déterminant à la fois pour la construction du réseau et pour mobiliser les financements indispensables. Ce partenariat réussi permet d'atteindre un double objectif : la forte réduction des coûts à la charge des intercommunalités, évalués à 2 % du montant global de l'investissement, alliée à l'optimisation maximale de la desserte qui, au terme des délais fixés, ne laissera personne dans l'ombre numérique.

Nous démontrons une nouvelle fois que l'union de plusieurs acteurs permet d'enclencher une dynamique vertueuse en mesure de répondre aux besoins des populations et d'agir en faveur de l'attractivité de notre territoire. C'est dans cet esprit qu'a d'ailleurs été pensé le *Campus numérique* qui, demain, constituera la technopole de la transition numérique en Lot-et-Garonne. Le coup d'envoi de ce projet a été donné fin octobre. Issu de la fédération de tous les acteurs de la filière, il vise à créer un écosystème qui permette de développer la formation et les nouveaux usages du numérique.

À l'heure où ce secteur représente plus de 25 % de la croissance de notre économie, tous ces équipements constitueront des atouts supplémentaires pour attirer de nouvelles entreprises et développer l'activité numérique en Lot-et-Garonne.



Pierre CAMANI

Président du Syndicat mixte
« Lot-et-Garonne numérique »,
Président du Conseil départemental

2017, LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

- Une programmation sur 10 ans en 2 phases
- Le déploiement en 4 points :
 - Financement
 - Planification
 - Travaux
 - Commercialisation
- La carte du déploiement

EN ATTENDANT LA FIBRE, DÉJÀ 6, 12 OU 20 MB/S SUR TOUT LE DÉPARTEMENT AVEC LE WIFI HAUT DÉBIT

- Les offres disponibles



Lot-et-Garonne
numérique





2017, LANCEMENT DES TRAVAUX POUR LE DEPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Le cadre national légal du déploiement du Très Haut Débit mis en place en 2010 réserve l'équipement et l'exploitation des territoires denses, donc rentables, exclusivement aux opérateurs privés. En Lot-et-Garonne, c'est l'opérateur historique qui est chargé seul, sans intervention publique, de déployer la fibre sur Agen et 11 communes de l'agglomération agenaise, sur Marmande et sur Villeneuve-sur-Lot (voir carte : zones dites AMII*).

Pour éviter le risque d'une fracture numérique, le Département a décidé d'intervenir là où les opérateurs privés n'investissent pas, à savoir sur 305 des 319 communes que compte le Lot-et-Garonne, pour un déploiement dans les zones rurales au même rythme que dans les zones urbaines.

Ce programme représente un investissement sans précédent de 130 millions d'euros pour couvrir la totalité du territoire sur 10 ans.



• **100 Mb/s et plus avec le déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH*).**

• **Une programmation sur 10 ans en 2 phases.**

PHASE 1 : 2017 - 2021

70 % des foyers raccordés

Lancement des travaux du déploiement avant la fin du 1^{er} semestre 2017 pour atteindre l'objectif de 126 000 prises fibre optique installées (zones AMII* et zones d'intervention du syndicat) au terme des 5 premières années de déploiement.

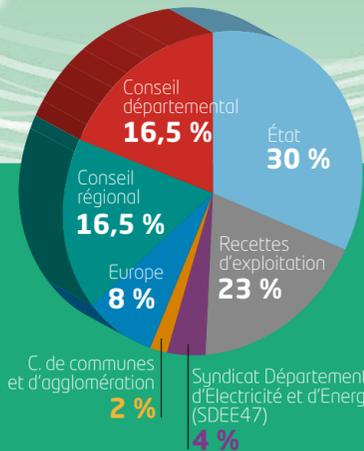
PHASE 2 : 2022 - 2026

100 % des foyers raccordés

Accélération du déploiement par l'initiative publique grâce à l'accroissement de la capacité d'investissement du syndicat « Lot-et-Garonne Numérique » dû à la commercialisation de l'offre fibre optique et au processus « d'industrialisation » du déploiement.

130 MILLIONS D'EUROS MOBILISÉS POUR COUVRIR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE EN 10 ANS

Grâce au syndicat mixte, un plan de financement impliquant tous les acteurs du numérique pour déployer le Très Haut Débit



Répartition des participations financières

1 FINANCEMENT

La solidarité territoriale avant tout

Le programme solidaire garantit une participation financière réduite des intercommunalités.

Pour répondre à l'objectif du Département de raccorder 100 % des Lot-et-Garonnais au Très Haut Débit d'ici 10 ans, « Lot-et-Garonne numérique » va déployer la fibre optique jusqu'à chaque habitation, où qu'elle soit en dehors des zones AMII* réservées à l'initiative privée.

Ainsi, le plan de déploiement conçu à l'échelle du département, au même rythme dans les zones rurales que dans les zones urbaines, permet de parvenir à un coût moyen unique pour chaque prise installée.

En Lot-et-Garonne, grâce à un effort financier supplémentaire du Département et de la Région, le coût résiduel pour les intercommunalités est donc de 45 € par prise alors que le coût de construction à leur charge aurait été de 2 230 € par

prise si elles avaient dû intervenir seules. Autant dire que, sans l'intervention du Syndicat, 80 % des communes rurales auraient été privées de Très Haut Débit.

Les modalités de ce programme de financement solidaire s'appliquent sur tout le département de manière équitable, dans la mesure où le déploiement a fait l'objet d'un appel à projets, a été nourri d'échanges et a débouché sur un consensus (voir point 2).

Toutefois, avec le programme complémentaire, le syndicat a décidé de donner la possibilité aux intercommunalités qui le souhaiteraient de s'affranchir de ce programme solidaire, en s'acquittant bien entendu d'un coût résiduel plus élevé.

Une participation des communautés de communes et d'agglomération réduite grâce au **programme solidaire.**

Coût réel de construction (moyen) pour raccorder un foyer : **2 230 € / PRISE OPTIQUE**

Coût résiduel à la charge de l'EPCI en Lot-et-Garonne : **45 € / PRISE OPTIQUE**

L'action du syndicat à l'échelon départemental assure un coût résiduel unique de 45 € par prise quel que soit le secteur.

Pour les intercommunalités souhaitant s'affranchir des contraintes de planification liées au programme solidaire, « Lot-et-Garonne numérique » a mis en place un **programme complémentaire** : ce dispositif permettra aux communautés d'agglomération qui le souhaitent d'augmenter leur participation financière pour déployer plus rapidement la fibre sur leur territoire.

Le déploiement en 4 points

2 PLANIFICATION

Le choix de la concertation

Au terme de 10 mois de concertation, les communautés de communes et d'agglomération de Lot-et-Garonne ont adopté à l'unanimité la carte et le programme pluriannuel de déploiement de la fibre porté par le syndicat « Lot-et-Garonne Numérique ».

Cette adhésion est le fruit de la démarche initiée début 2016 par le Département via le Syndicat « Lot-et-Garonne Numérique » avec le lancement de l'appel à projets auprès des intercommunalités.

Jusqu'en octobre dernier, de très nombreuses réunions d'information sur l'ensemble du département ont permis d'échanger et d'organiser la carte du déploiement public de la fibre. Ce chantier majeur fait l'objet d'une programmation pluriannuelle par secteurs dénommés « plaques », répartis sur une ou plusieurs communes. Chaque plaque représente de 900 à 1 400 prises Très Haut Débit et autant de clients potentiels pour les fournisseurs d'accès à internet (FAI*).

4 COMMERCIALISATION

Une mutualisation à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine

Trois départements pionniers (Lot-et-Garonne, Landes, Dordogne) et le Conseil régional sont à l'origine de la société publique locale (SPL) « Nouvelle-Aquitaine THD » en charge de l'exploitation et de la commercialisation des réseaux publics régionaux. Ils seront bientôt rejoints par la Charente et le Limousin (Syndicat mixte DORSAL).

La SPL propose de nombreux avantages : un modèle économique performant, plus d'efficacité en matière de commercialisation ou encore une meilleure qualité de service pour les usagers. En témoigne l'adhésion de nombreux départements de la région Nouvelle-Aquitaine. Mutualisant compétences et ressources à l'échelle régionale, elle renforce l'attractivité de territoires ruraux pour les Fournisseurs d'Accès Internet (FAI*) et permet de réduire les coûts d'exploitation.

Les recettes de la commercialisation de ce réseau seront reversées au Syndicat sous forme de redevances qu'il pourra réinvestir pour continuer le déploiement de la fibre. Un montage 100 % public au bénéfice d'un aménagement équilibré du territoire.

Le capital de la SPL de 5 100 000 €, récemment abondé par la Région et les départements actionnaires à part égale, permettra de faire face aux investissements nécessaires au lancement de la commercialisation et de l'exploitation des réseaux publics THD en 2017.

L'AVIS...

du président de la commission pour le déploiement des réseaux publics du Syndicat mixte « Lot-et-Garonne Numérique »

« La concertation a d'abord exigé une bonne information de tous les élus et un effort de vulgarisation, au moyen de documents appropriés, dans un domaine très technique. Ainsi, de nombreuses réunions se sont déroulées dans la plupart des intercommunalités en présence du président Camani et du directeur du projet M. Souche qui ont permis une meilleure compréhension générale, une bonne qualité d'écoute mutuelle et un effort d'objectivité.

J'ai par ailleurs présidé deux réunions générales avec les représentants de toutes les intercommunalités d'abord pour proposer des critères de déploiement progressif de la fibre et ensuite pour mettre en cohérence les priorités respectives des intercommunalités.

Les critères de priorité pour le déploiement proposés par la commission tenaient compte d'un équilibre entre les zones les plus rurales (généralement plus mal desservies en débit Internet mais dont l'équipement en fibre va être plus coûteux) et les zones plus denses. Les priorités définies par chaque intercommunalité ont été prises en compte, mais la concertation générale a permis de hiérarchiser des priorités concurrentes et de traiter le cas particulier des nombreux secteurs ou « plaques de déploiement » étendues sur deux ou trois intercommunalités à la fois.

Nous sommes ainsi parvenus à distinguer une vingtaine de plaques à réaliser dans les deux à trois premières années, toutes les intercommunalités en étant bénéficiaires.

Enfin, représentant le syndicat Lot-et-Garonne Numérique au conseil d'administration de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD qui, à l'échelle régionale, va commercialiser la fibre, j'ai pu informer le comité syndical du point de vue des futurs exploitants de la fibre et des équilibres économiques à prévoir. »



Jean-Marie Lenzi, maire de Montignac-de-Lauzun

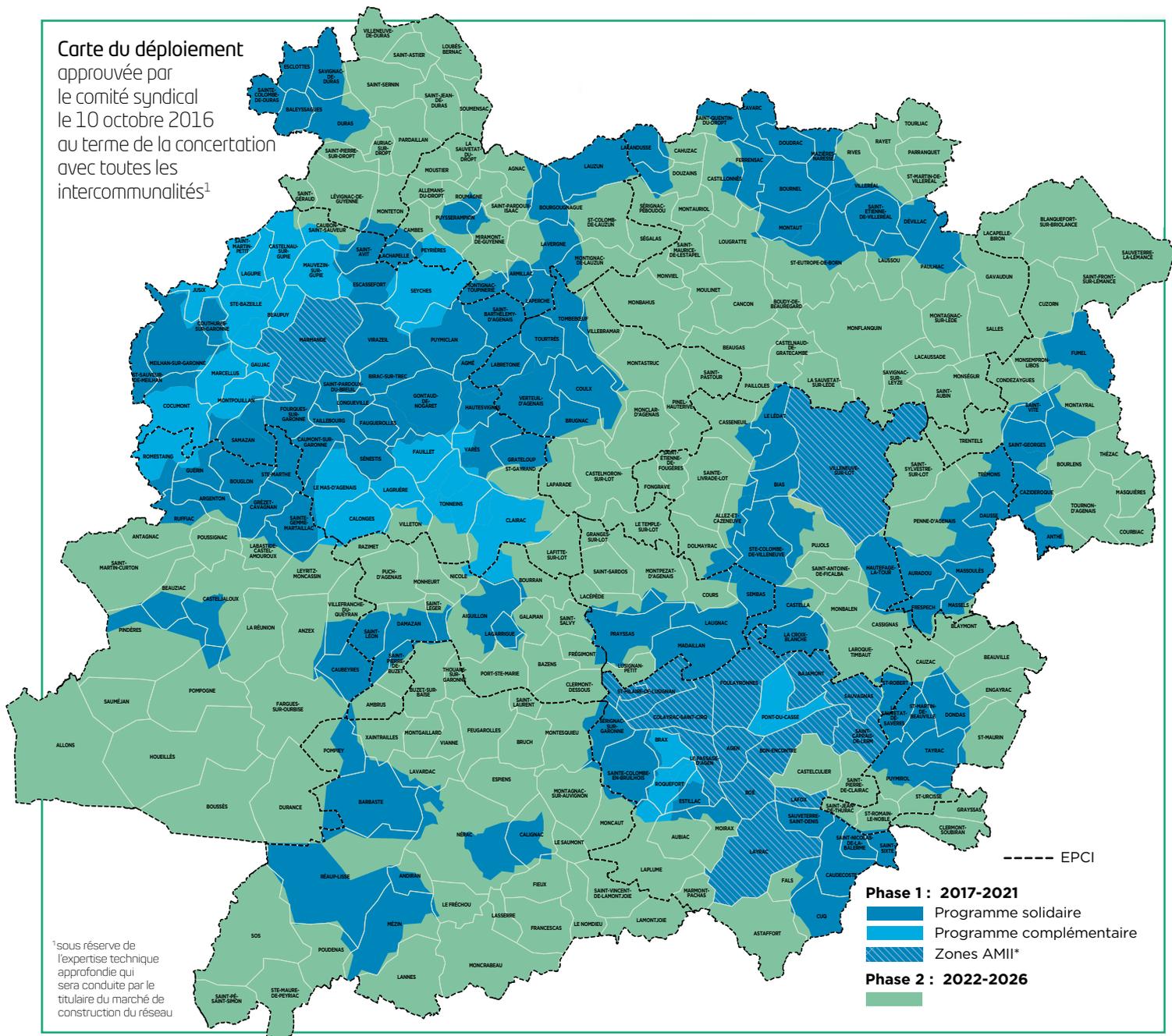


Signature des contrats pour l'exploitation et la commercialisation des réseaux THD des départements de Lot-et-Garonne, des Landes et de la Dordogne entre la SPL et les trois syndicats mixtes départementaux le 7 décembre 2016, en présence d'Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, des présidents des Départements et de Mathieu Hazouard, président de la SPL Nouvelle-Aquitaine THD.

* voir glossaire au dos

Très Haut Débit : 70 % des foyers lot-et-garonnais raccordés à 5 ans et 100 % à 10 ans

Carte du déploiement
approuvée par
le comité syndical
le 10 octobre 2016
au terme de la concertation
avec toutes les
intercommunalités¹



¹sous réserve de l'expertise technique approfondie qui sera conduite par le titulaire du marché de construction du réseau

Glossaire

Fibre optique : câble composé de fils de silice de diamètre inférieur à celui d'un cheveu, qui permet le transport sous forme lumineuse de signaux analogiques ou numériques sur longue distance, sans perte.

FTTH : Fiber To The Home - Fibre jusqu'à l'abonné.

Prise (optique) : située au sein de l'habitation, cette prise ressemblant à une prise téléphonique permet de brancher la box de réception du Très Haut Débit par fibre optique.

Plaques : le département est découpé en plusieurs secteurs appelés « plaques ». Chacune représente de 900 à 1 400 foyers à équiper de prises Très Haut Débit. Chaque secteur est l'unité de base de construction du réseau fibre optique. Son dimensionnement (taille critique) permet d'optimiser les coûts de construction pour un modèle économique viable.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement. Les zones rentables, dites zones AMII, mises en place en 2010, sont réservées aux opérateurs privés. Les collectivités ne peuvent pas intervenir sur ces zones.

FAI : le fournisseur d'accès à internet est le prestataire auprès duquel est souscrit l'abonnement à Internet.

Réseau hertzien : transmission d'informations par ondes radio de type wifi.

Lot-et-Garonne
numérique
Une équipe à votre écoute



Régine Werner
Assistante



Sylvain Souche
Directeur



Guillaume Prunier
Responsable
administratif et financier

LOT-ET-GARONNE NUMÉRIQUE

26 rue Diderot - 47 000 Agen Cedex
Tél : 05 53 48 48 75 - contact@lgnm.com

En attendant la fibre, déjà 6, 12 ou 20 Mb/s sur tout le département avec le Wifi Haut Débit



Des offres allant jusqu'à 6, 12 ou 20 Mb/s sont aujourd'hui déjà disponibles sur l'ensemble du département. La montée en débit et la sécurisation du réseau hertzien existant apportent une solution immédiate et permettent d'attendre sereinement le déploiement complet de la fibre optique.

De plus, en 2017, le réseau Wifi Haut Débit sera encore renforcé par la construction de relais supplémentaires pour desservir les territoires isolés, les zones à très forte densité de clients et les centres-bourgs des communes où l'ADSL est présent mais limité.

Dans la mesure où le Wifi Haut Débit reste une technologie hertzienne, celle-ci peut parfois rester confrontée à des contraintes liées à la typologie des paysages et à la configuration des lieux. Dans ce cas, une solution satellite est toujours possible avec l'aide du Département.

Pour tout renseignement : Département de Lot-et-Garonne - Direction des Systèmes d'Information et de l'Aménagement Numérique - 05 53 69 00 40 ou Syndicat Lot-et-Garonne Numérique - 05 53 48 48 75.



POUR SOUSCRIRE AUX OFFRES WIFI HAUT DÉBIT CONTACTEZ LES FOURNISSEURS D'ACCÈS



Territoires sans fil
Tél. : 05 32 800 555
hotline@territoires-sans-fil.net



LgTel
Tél. : 05 35 54 01 25
service-commercial@lgtel.fr

Pour les clients WiMax, changement gratuit vers l'offre 6 Mb/s et même prix d'abonnement que le 2 Mb/s WiMax.

TÉMOIGNAGES

« Artisan, j'exerce dans un endroit très isolé, à plus de 9 km du premier relais Adsl. Dans ces conditions, impossible d'avoir une connexion Internet de qualité par le réseau filaire. Ainsi, dès 2006, je me suis abonné au réseau hertzien sur Montastruc.

Le service était de bonne qualité, mais avec l'augmentation du nombre de clients, le réseau saturait, les débits chutaient, provoquant des coupures régulières.

Grâce aux nouveaux aménagements, je suis en Wifi Haut Débit « 2^e génération » depuis 3 mois avec une offre à 12 mb/s. Un réel bénéfice au niveau professionnel : gestion administrative, relations clients et fournisseurs, devis, mise à jour de mon site... beaucoup se passe en ligne et je gagne un temps précieux. De même, mon épouse a lancé un site de vente en ligne de produits des pays de l'Est (www.russe-product.com) qui représente 20 % de chiffre d'affaires en plus de sa boutique.

Les élus ont eu un rôle essentiel dans le passage au Wifi Haut Débit sur notre territoire. C'est important car cela permet de maintenir et développer l'activité économique. »

Patrick Matabiau,
entreprise Roul'Cailloux
47380 Montastruc - Tél. : 06 13 14 03 43
www.roul-cailloux.com

« Retraité très occupé et client pionnier du réseau hertzien en 2007, j'habite à plus de 4 km du central de Puymirail. A l'époque les débits étaient de 2 Mb/s.

Depuis quelques mois, je suis « TOUT Wifi Haut Débit » : téléphone et Internet sur le même abonnement. Client « test » pour Lot-et-Garonne Numérique, je mesure mon débit journalier et affiche environ 20 Mb/s.

Mes conversations téléphoniques ne sont plus coupées, je peux même télécharger des émissions sur mon ordinateur portable pendant que je regarde un programme TV et que mon épouse écoute de la musique sur son ordinateur.

Passionné d'histoire et de géographie, j'ai le monde à portée de main ! Et contacter ma famille de globetrotter en visio est devenu très facile.

Avec de tels débits et le développement des nouveaux usages, la limite c'est l'imagination ! »

Jean-Paul Marquis, habitant de Tayrac

« L'offre proposée par l'opérateur historique quand nous avons ouvert en 2010 était insuffisante, nous avons donc fait le choix du Wifi Haut Débit et investi dans 4 bornes wifi pour qu'Internet couvre l'intégralité de nos 1 000 m² habitables et traverse nos murs de 90 cm. Même la piscine est connectée ! Depuis septembre 2016, nous bénéficions d'un débit de 20 Mb/s très satisfaisant, mais demain, avec la multiplication des usages il faudra proposer encore plus.

Certes, nos clients (séminaires, réceptions, particuliers...) apprécient le charme de notre vieille bâtisse du 17^e, les plaisirs de notre table, mais ils veulent aussi que tout marche comme dans les grandes agglomérations. On me demande l'accès à Internet bien avant l'accès à la piscine !

Si nous voulons rester concurrentiels avec des villes comme Toulouse, Bordeaux ou même Agen, nous devons pouvoir proposer la même qualité de service en termes d'accès à Internet, c'est primordial, sinon nous ne retiendrons pas nos clients.

Nous savons que tous les acteurs du numérique, notamment le Département et son Président se sont saisis et font avancer ce dossier primordial pour un département rural comme le nôtre. »

Amandine et Marc Duverneuil, hôtel restaurant* « Le prince noir » - Sérignac-sur-Garonne**
Tél. : 05 53 68 74 30 - www.le-prince-noir.com